



Inter-Parliamentary Union

For democracy. For everyone.

+41 22 919 41 50  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
Case postale 330  
1218 Le Grand-Saconnex  
Geneva – Switzerland  
www.ipu.org

GRP/2014/Inf.2  
17 février 2014

**Au carrefour du développement durable et  
de l'égalité des sexes : le rôle des parlements  
New York, 11 mars 2014**

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la réunion parlementaire annuelle à l'occasion de la 58<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme se tiendra à New York le 11 mars 2014. La réunion, organisée par l'Union interparlementaire et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), apportera sa contribution au thème prioritaire de la Commission, *Les défis et les réalisations dans la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement pour les femmes et les filles*.

La réunion parlementaire, intitulée *Au carrefour du développement durable et de l'égalité des sexes : le rôle des parlements*, portera sur les stratégies à appliquer pour parvenir à cette égalité dans tous les postes de responsabilité (en politique, dans le secteur privé, la justice, etc.), et dressera le bilan des progrès faits au cours des dix dernières années. L'égalité hommes-femmes dans la prise de décision est une condition du développement durable. La réunion sera aussi axée sur l'avenir et traitera de l'égalité des sexes dans les objectifs de développement de la prochaine génération. Elle examinera le rôle et les besoins spécifiques des parlements qui devront veiller à ce que les objectifs fixés en matière d'égalité des sexes soient atteints au cours des dix prochaines années.

L'UIP encourage vivement votre parlement à demander que la délégation de votre pays à la session de la Commission de la condition de la femme compte à la fois des hommes et des femmes, notamment des présidents ou des membres des commissions de l'égalité des sexes, des affaires juridiques ou des droits de l'homme. C'est le moyen non seulement de s'assurer de leur présence et de leur contribution à la réunion parlementaire, mais aussi de faire en sorte que des parlementaires participent aux débats de la Commission du 10 au 21 mars 2014.

../..

L'ordre du jour de la 58<sup>ème</sup> session de la Commission de la condition de la femme est consultable à l'adresse suivante : [www.unwomen.org/fr/csw/csw58-2014](http://www.unwomen.org/fr/csw/csw58-2014). Veuillez noter en outre que l'UIP tiendra deux réunions informelles d'une heure dans la salle de réunion C le 10 mars (de 11 h.30 à 12 h.45) et le 12 mars (heure à fixer). L'ONU n'ayant pas d'installations pour l'interprétation dans les salles où se tiendront les réunions informelles, les débats se dérouleront en anglais uniquement.

Veillez trouver ci-joint l'ordre du jour de la réunion et d'autres documents s'y rapportant. Ces documents sont aussi disponibles à l'adresse suivante : [www.ipu.org/splz-f/csw14.htm](http://www.ipu.org/splz-f/csw14.htm).

Veillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anders', enclosed within a large, stylized, handwritten flourish that loops around the name.

Anders B. Johnsson